

CONFÉRENCE MIGRATIONPLUS 2020

Nouvelles lois sur les étrangers et l'asile - effets sur notre travail

- Date :** jeudi, 30 avril 2020
- Horaire :** 14.00 à 17.30 heures
- Lieu :** CPO, Centre Pluriculturel d'Ouchy, salle 6, G Ch. Beau-Rivage 2, 1006 Lausanne
à 10 minutes à pied de la gare de Lausanne, en suivant la ligne du Métro M2
Transports publics : M2, arrêt Délices, Bus 2, arrêt Croix-d'Ouchy,
- Conférencier :** Michael Pfeiffer, Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés, juriste

Thème

Le 1er janvier 2019, la Loi sur les étrangers (Letr) a été révisée et rebaptisée Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). La révision a notamment porté sur certains aspects juridiques de l'intégration, visant à renforcer l'intégration des étranger-e-s par des mesures appropriées et des incitations positives.

En mars 2019 est également entrée en vigueur la Loi révisée sur l'asile, qui régleme la procédure d'asile, les différentes procédures, ainsi que les délais et la représentation juridique.

Objectifs

Notre conférence transmet des connaissances approfondies sur les lois récemment adoptées et leurs effets sur nos client-e-s.

- Bases de la nouvelle procédure d'asile : connaître les différentes phases de la procédure d'asile existante et de la nouvelle procédure d'asile.
- Comprendre les principales modifications de la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI, anciennement Letr), entrée en vigueur le 1er janvier 2019, en ce qui concerne les conditions d'intégration, y compris le regroupement familial, et leur signification pour la pratique de l'intégration.

Monsieur Michael Pfeiffer de l'OSAR nous donnera, avec compétence et à l'aide d'exemples, le contexte de la mise en œuvre dans la pratique. Avec une présentation interactive, les participants-e-seront directement impliqué-e-s, et il y aura suffisamment d'espace pour poser des questions. Une bonne pause café nous permettra d'échanger des idées avec d'autres spécialistes et nous donnera l'occasion de faire du réseautage.

Public visé

Les spécialistes, les responsables et les professionnel-le-s du domaine de la migration qui sont confronté-e-s au sujet.

Inscription et coût

Inscription par e-mail à Thierry Possa: thierry.possa@migrationplus.ch avant le 31 mars 2020 avec les informations suivantes : Prénom, nom, courriel, organisation*, fonction*, téléphone* (*optionnel)
Coût : CHF 70, nombre de places limitées ! L'inscription est valable dès que nous recevons votre courriel et que le montant a été versé sur notre compte. IBAN : CH10 0900 0000 6058 6254 8